



**CHALLES
LES-EAUX**

Source d'inspirations

EDITO

CHALLES *Infos*

24 avril 2024

n° 21



Challésiennes, challésiens,

Dans la gestion d'une commune, il ne faut pas perdre de vue la notion d'**intérêt général** qui doit prévaloir dans les choix d'orientation budgétaires. Cette valeur a présidé au sein du Conseil Municipal, lors de l'adoption du budget primitif et avec elle, une ambition d'amélioration et de confort tout en maîtrisant les dépenses de la commune.

En 2024, cela se traduit par la réalisation de plusieurs projets qui serviront tous les challésien(ne)s :

- la création et la rénovation de parkings dans les quartiers où la demande de stationnement est forte,
- la poursuite de l'aménagement du plan d'eau avec des zones ludiques et sportives,
- la rénovation du Skate-Park de la rue du stade,
- le remplacement des éclairages publics pour le confort des habitants et la réduction des dépenses communales,
- la rénovation de la partie ancienne de la mairie,
- l'installation de la vidéo protection avec 25 caméras,
- la désimperméabilisation des cours d'école,
- et la reprise des voiries par quartiers.

Certes, ces actions impliquent quelques désagréments le temps des travaux mais chacun saura en comprendre le bénéfice pour tous.

Rappelons aussi que, dans l'intérêt général, nous avons pris l'engagement en 2021 de ne pas augmenter le taux d'imposition et ce, jusqu'à la fin du mandat.

Nous aurons plaisir à nous retrouver pour un moment sportif et festif, lors du « Défis Challes » le samedi 25 mai.

Bien à vous

Josette REMY

Maire de Challes-les-Eaux

Conseillère Départementale

NOUVEAUTÉS :



LE SITE INTERNET de la ville a fait peau neuve fin 2023, pour mieux vous aider! Plus moderne, plus pratique et adapté à tous les équipements mobiles, il a été totalement renouvelé et repensé en fonction des exigences numériques actuelles.

<https://www.ville-challesleseaux.fr>



CHAÎNE VIDEO YOUTUBE :

Pour retrouver nos vidéos informatives sur les actualités de la ville. Rubrique chaîne vidéo dans l'application « Challes&moi » ou



ACTUALITE



COMITÉS DE QUARTIERS

C'EST QUOI ?



C'est un « nouvel outil » de concertation et de participation citoyenne, constitué d'habitants des différents secteurs de la ville. C'est un engagement partagé entre les habitants, élus de la ville et agents.

A Challes-les-Eaux, nous avons défini 6 quartiers. Chaque comité est composé de 4 membres et un élu référent.

A QUOI ÇA SERT ?

Agir pour son quartier

- Participer à la vie locale dans l'intérêt général.
- Etre acteur de son quartier.
- Développer le vivre ensemble.
- Encourager les échanges et les rencontres entre habitants.
- Participer à la co-construction de projets municipaux pour son quartier.
- Renforcer le pouvoir d'agir des habitants et leur capacité à intervenir dans le débat public.
- Favoriser le lien entre les habitants et la municipalité

Aborder tous les sujets

- Transition écologique, mobilités
- éducation, jeunesse et loisirs
- cadre de vie, propreté, prévention, sécurité
- solidarités, citoyenneté
- animation, culture, sports et loisirs

CONTACTEZ VOS COMITÉS DE QUARTIERS FACILEMENT

Via la page d'accueil du site internet : MENU > DÉMARCHES & VIE MUNICIPALE > COMITÉS DE QUARTIER : vous trouverez en bas de page un onglet dédié à chacun des 6 secteurs et contenant les membres du comité, ainsi qu'un formulaire de contact.

Donnez votre avis sur la vie de votre quartier :

questionnaire disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site internet.



FACEBOOK - LA PAGE DE LA VILLE a également évolué et changé de nom : Ville de Challes-les-Eaux. Une charte de modération a été mise en place, afin de garantir des échanges respectueux et constructifs.

UNE PAGE "VOTRE CONSEILLER NUMÉRIQUE" a été créée : compte dédié à la modération de la page de la ville, ainsi qu'à la publication d'actualités et d'informations en lien avec la médiation numérique.



INSTAGRAM:

https://www.instagram.com/ville_challes_les_eaux/



VIOLENCES FEMMES INFO

- 3 9 19** Numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences. Le **3919**, c'est :
- un numéro gratuit et anonyme
 - un numéro accessible 24h/24 et 7j/7
 - un numéro accessible aux personnes sourdes et malentendantes
 - un numéro joignable par mobile ou téléphone fixe en métropole et dans les départements d'outre-mer
 - une équipe d'écouter professionnels qui délivre des informations sur la marche à suivre face à une situation de violence
 - un numéro qui s'adresse également à l'entourage des victimes et aux professionnels concernés.

À SAVOIR

En cas de danger immédiat face à une situation de violence, il faut appeler la police, la gendarmerie ou les pompiers en composant le **17** ou le **18**.

SESSIONS SELF DÉFENSE DE MARS 2024



125 personnes ont suivi les stages offerts par le CCAS ! Ils étaient animés par Marion Ducruet, professeure 4ème dan de karaté. *Bravo les filles !*

ODYSSÉA CHAMBÉRY est une course caritative bien implantée dans le territoire. Pour les inscriptions un bus sera présent avenue Charles Pillet les vendredis 17 et 24 mai de 8h00 à 12h30.

Les différentes courses auront lieu le samedi 1^{er} juin 2024 et partiront du Parc du Verney à Chambéry, dans l'après-midi.

AIDES A LA RÉNOVATION

GRAND CHAMBÉRY attribue des aides financières aux usagers pour la rénovation de branchements plomb en partie privative. Montant de l'aide accordée : 70% du montant de la facture, plafonnée à 2500 €.



Fiche de modalités des conditions administratives, techniques et financières déterminant le versement des aides disponible sur le site de Grand Chambéry.



Le Département de la Savoie vous propose un service de conseil et d'accompagnement à la rénovation énergétique en lien avec le dispositif national France Rénov' et vous soutient financièrement pour la réalisation de vos projets de travaux grâce au dispositif Savoie Rénov'énergie.

ASDER, Espace Conseil France Renov'.

04 56 11 99 00



MÉDIATHÈQUE

OPÉRATION PREMIÈRES PAGES

Du 15 AVRIL AU 30 NOVEMBRE 2024,

Un livre offert à tous les enfants nés ou adoptés en Savoie et Haute-Savoie. Une opération initiée par le Ministère de la Culture, coordonnée par Savoie Biblio et dans laquelle les Départements de la Savoie et de la Haute-Savoie sont engagés, en partenariat avec la Caisse d'Allocation Familiale et la Mutualité sociale agricole Alpes du Nord. Cette année, l'aventure de la lecture se vit avec l'album « Pouik et le petit oiseau » de Pascal Queignac et Laetitia Le Saux paru aux éditions Didier Jeunesse. Sur présentation du carton d'invitation envoyé par le Département, venez retirer ce livre dans nos structures partenaires : la médiathèque Samivel, la crèche ou le Relais Petite Enfance.



Plusieurs événements gratuits sont programmés en lien avec cette opération au sein de notre commune :

- **mercredi 22 mai à 17h**, heure du conte « Premières Pages » à la médiathèque Samivel
- **vendredi 24 mai en matinée**, animation proposée au Relais Petite Enfance
- **lundi 27 mai en matinée**, animation proposée à la crèche
- **mercredi 29 mai à 10h**, concert dessiné « Dans mon nid », à la médiathèque Samivel avec la Compagnie savoyarde Alinéarts



SOLIDARITÉ ÉNERGIE

4 Jeunes Volontaires en service civique avec UnisCités vous proposent un atelier gratuit pour vous aider à réduire vos factures d'énergie.

LE BUT :

- Mieux comprendre votre consommation
- En apprendre plus sur les écogestes
- Savoir utiliser son chèque énergie

RENDEZ-VOUS LE MARDI 28 MAI, de 14h30 à 16h30 au local du CCAS, 86b Immeuble Beauséjour
Sur inscription : 07 79 04 83 43



ENFANCE, JEUNESSE



MULTI-ACCUEIL « LES BONS PETITS DIABLES »



2 février CHANDELEUR : Les parents sont venus déguster les crêpes préparées par leurs enfants



13 février CARNAVAL : petits & grands se sont déguisés et après un petit goûter, tous ont dansé sur les airs d'accordéon de Michel (intervenant médiathèque).

18 au 22 mars : semaine nationale de la petite enfance sur le thème : « Viens je t'emmène... ». Pour l'occasion, les professionnelles de la crèche ont emmené les enfants à la ferme, à la médiathèque, à la campagne...



ÉCOLE - HANDICAP

25 MARS 2024 : C'est un public nombreux qui est venu salle Bellevarde pour écouter Pep's (parrain de l'association Zicomatic et auteur de la chanson "liberta") : 200 enfants dont 3 classes de notre école, des élèves de l'IME, des personnes âgées, des aidants... Puis, tout ce petit monde a chanté en chœur avec Clément Dumon et la chorale inclusive. Une immense farandole mêlant enfants



et personnes âgées a mis fin à cet après-midi riche en émotion, qui nous prouve qu'il suffit de bienveillance et de sourires pour donner du bonheur. Merci à l'association Zicomatic pour ce beau moment de partage.

ZICOMATIC

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

RENTÉE SEPTEMBRE 2024 (pour les enfants nés en 2021 et avant) L'inscription se fait **uniquement sur rendez-vous auprès du service périscolaire** : 04 79 33 81 17 ou periscolaire@challesleseaux.net.

CYCLE SKI DE FOND :

Les CM1 de l'école primaire de Challes-les-Eaux se sont rendus à la Féclaz pour leur traditionnel cycle de ski de fond (classique ou skating). Cette année, dans le cadre du projet pédagogique, 5 jeunes de l'IME de Challes se sont joints au groupe. Sous un beau soleil, les enfants ont bien progressé malgré le manque de neige. Ils étaient accompagnés de leurs enseignantes, Mmes Blanc et Morin, de l'éducateur sportif de l'école, Pierre-Olivier Aubin ainsi que de parents bénévoles agréés. Les jeunes de l'IME étaient entourés de leurs enseignants Mme Rey et M. Sauzé et des éducatrices. La mairie a mis à disposition le matériel sportif, celui-ci a été en partie renouvelé. Les sourires étaient encore au rendez-vous cette année !



CARNAVAL avec le CJC et le SIVU Jeunesse



Vendredi 5 avril, un joli cortège d'enfants et de parents déguisés a accompagné M. Carnaval au plan d'eau. Année olympique oblige, voici un sympathique clin d'œil aux jeux paralympiques ! De la musique, des couleurs, des confettis et des gourmandises à gogo.

AIDE AUX DEVOIRS



Pour les 11-17 ans, depuis janvier 2024, chaque mardi, le SI Jeunesse organise un cycle d'aide aux devoirs à la médiathèque Samivel. Les jeunes peuvent travailler dans un lieu calme, échanger, s'entraider et progresser collectivement. Actuellement, seules 8 places sont disponibles INSCRIPTIONS PAR SMS : 07 88 17 96 63 Denis Piermaria, animateur du SIJeunesse du canton de La Ravoire.

BIENVENUE A...



Boutique Cédric PERNOT
pâtissier chocolatier
43 avenue Charles Pillet - 04 79 68 02 35
contact@cedric-pernot.fr



Maison AYET
Boucherie, charcuterie & traiteur
1966, avenue de Chambéry - 04 79 84 94 67
boucherieayet@orange.fr



TERRE FÉLINE - Anne MOUCHET
Garde de chats à domicile
comportementaliste - Conseils
81 chemin des Parelles - 06 89 66 91 91
www.terrefeline.fr



THIERRY D. Bio énergéticien ACMOS
18 avenue de Chambéry
06 08 98 04 43
<https://thierrydordolo.com>



ESPACE TEMPS
Espaces à louer, ateliers de formation
dédiés aux entrepreneurs
400 avenue de la Breisse - 07 88 44 28 89
contact@espacetemps73.fr



PAULETTE ET JADE COUTURE ET CRÉATION
Retouches, Broderies mécaniques
06 50 79 29 87
Paulette_et_jade@yahoo.com



PILL'EQUILIBRE
Vincent PILLET, kinésologue certifié
« Terre de soins » 420 avenue de la Breisse
06 43 89 52 71
www.pillequilibre.fr



L'ARCHE DE NOÉE - Sandrine LAPIERRE
Educateur canin comportementaliste
brevet d'état - balade socialisante - Phobie
06 80 05 40 81
larchedenoe73@gmail.com





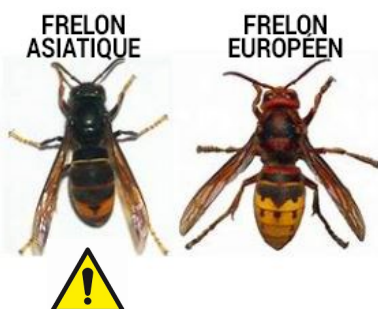
FRELON ASIATIQUE : SIGNALEZ SA PRESENCE

En 2023, 300 nids de frelons asiatiques ont été découverts en Savoie. Redoutable prédateur, il se nourrit d'abeilles domestiques et d'autres insectes pollinisateurs, menaçant l'équilibre de notre écosystème. Grâce aux aides publiques, 1.100 pièges sélectifs à destination des frelons asiatiques sont en train d'être installés.

En cas d'observation d'un nid, il est recommandé de le signaler au Groupement de Défense Sanitaire (GDS) des Savoie afin qu'il mène l'action adéquate ; dans tous les cas, la pose de pièges "bouteilles" artisanaux ne sont pas recommandés car dangereux pour les abeilles, bourdons et autres pollinisateurs.

Le reconnaître :

Le frelon asiatique est plus foncé que le frelon européen. A distance, il apparaît globalement comme étant brun noir tandis que le frelon européen est beaucoup plus jaune.



Le signaler :

www.frelonsasiatiques.fr/signalements
Toutes les informations sur www.savoie.fr
GDS des Savoie : 04 79 70 78 24
gdsdessavoie@reseaugds.com



HALTE AUX ESPECES ENVAHISSANTES

Les reconnaître et lutter contre leur prolifération

Les espèces exotiques envahissantes sont aujourd'hui considérées comme l'une des principales menaces pour la biodiversité. Douze fiches dédiées chacune à une plante ou une espèce animale vous détaillent les méthodes de lutte, la présentation des espèces et leur origine.

Apprenez à les reconnaître, prévenir et lutter contre leur prolifération sur www.savoie.fr

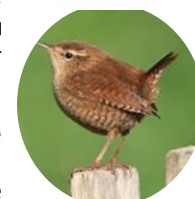


Contact :
Direction de l'environnement
04 79 96 75 00 / environnement@savoie.fr

TAILLE DES HAIES

Attention ! Nid en cours

La LPO recommande de ne plus tailler les haies ni d'élaguer les arbres du **16 mars au 31 août** afin que les oiseaux puissent nidifier en paix.



Les tailles de haies et l'élagage des arbres se pratiquent avant la montée de sève, c'est à dire en hiver, idéalement pendant les mois de novembre et décembre.

MOUSTIQUE TIGRE : ADOPTER LES BONS GESTES

Le moustique qui vous pique est né chez vous !



C'est au printemps que se joue la prolifération.

Pensez à **COUVRIR, JETER, VIDER** tous les récipients pouvant contenir de l'eau.

CHIENS : REGLES DE BONNE CONDUITE

Interdiction de divagation

En ville mais aussi en forêt, en dehors des sentiers, les chiens doivent être tenus en laisse, du 15 avril au 30 juin, pour préserver la faune sauvage.

Il est interdit de laisser divaguer les chiens dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois, les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs afin de ne pas troubler la reproduction de la faune sauvage et favoriser la biodiversité.

Un chien est considéré divaguant s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou s'il est éloigné de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.

Halte aux déjections canines

Nous rappelons que les déjections canines posent des problèmes sanitaires. En promenade, dans les prairies, pâturage ou fauche comme en ville, il est demandé aux propriétaires de ramasser les déjections de leurs animaux à l'aide des sacs mis à leur disposition.



ECOBUAGE INTERDIT

Il est interdit de brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre. Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment).



Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.



Herbe après tonte de pelouse, feuilles mortes, résidus de taille de haies et arbustes, résidus de débroussaillage, épilures de fruits et légumes, peuvent être utilisés en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables.

IMPLANTATION DE COMPOSTEURS COLLECTABLES

Ces composteurs sont mis à disposition par Grand Chambéry et destinés aux habitants non dotés d'un jardin pour y déposer leurs déchets compostables. Des bio-seaux peuvent être retirés en mairie. Un stock de matières sèches (broyat) est à disposition pour équilibrer les dépôts avec les déchets compostables.



Où les trouver :

Rue de l'Aviation, rue du Dr Vincent, rue du Dr Rochefrette, avenue Béatrice de Savoie, rue du Stade, chemin St Vincent, avenue de Thermes, route Royale.

ENVIRONNEMENT



UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT

Aide à l'achat d'un récupérateur d'eaux pluviales

Vous pouvez bénéficier d'une aide financière pour l'achat d'un récupérateur d'eaux pluviales d'une capacité comprise entre 500 et 1000 litres.

Aide d'un montant maximum de 40 €, attribuée aux propriétaires ou locataires sous conditions.



Règlement et formulaire de demande sont à retirer en mairie ou sur www.ville-challesleseaux.fr



Aide à l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE)

La commune propose une aide de 100 € à tous les challésiens sans conditions de ressources, pour l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique neuf chez l'un des vélocistes partenaires de Grand Chambéry et disposant des équipements obligatoires : éclairage non amovible, porte-bagage, garde-boue et béquille.



Règlement et formulaire de demande disponibles en mairie ou sur www.ville-challesleseaux.fr



GRAND CHAMBERY
l'agglomération

UNE FUITE D'EAU ? C'EST LA FACTURE QUI DÉBORDE !

Un robinet, une chasse d'eau ou un chauffe-eau qui fuient, c'est 100 à 1000 litres d'eau perdus par jour.

Pensez à surveiller régulièrement votre compteur et en cas de fuite, faites-la réparer !

ÉCONOMISER L'EAU, ÇA COULE DE SOURCE !

SPORT ET LOISIRS

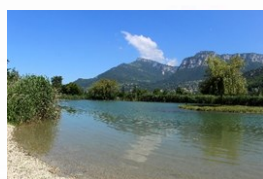


CIRCUIT PATRIMONIAL

A la découverte de Challes-les-Eaux

Cette balade accessible à tous, ludique et pédagogique vous permettra de découvrir quelques édifices historiques de Challes-les-Eaux : Casino, parc de Triviers, Thermes, château des Comtes de Challes, aérodrome, lavoir et église.

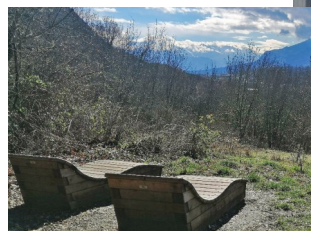
- Du parc du Casino, prendre l'allée cavalière qui permet d'arriver au parc de Triviers où se trouve le Château de Triviers.
- Traverser le parc et sortir par l'escalier à gauche du château en prenant la rue du Dr Rouge.
- On passe devant la cascade de la Furieuse, asséchée en été mais spectaculaire en cas de fortes précipitations.
- Suivre la rue derrière le Casino pour rejoindre le parc thermal puis l'avenue des thermes et au rond-point la montée du Château jusqu'au Château des Comtes de Challes. Vous pouvez pénétrer dans la cour du château et visiter la chapelle dédiée à St Jacques de Compostelle.
- Redescendre vers les thermes et prendre à droite pour retrouver et traverser la RD1006.
- Monter entre la médiathèque et le lycée hôtelier. Sur la gauche on aperçoit le couvent des sœurs dominicaines.
- Continuer jusqu'à l'intersection et prendre à gauche la rue de l'ancienne mairie, témoin de la ville ancienne à travers les devantures en bois et le bassin couvert. Reprendre à gauche la rue Charles Pillet.



FORET SPORT ET SANTE POUR TOUS

Trois parcours d'activités en pleine nature

Grâce au plan de relance « avenir-montagne » de l'Etat et à une subvention du Conseil Départemental, deux parcours ont été aménagés dans le prolongement de la promenade confort. Les paysages, des espaces récréatifs et conviviaux, incitent selon les envies, à la pratique physique, le repos ou la méditation. Petits et grands sont invités à découvrir ces itinéraires qui seront prochainement mis en ligne sur le site internet de la commune.



Une piste de défense contre les risques d'incendies

Afin de préserver la forêt qui souffre des aléas climatiques (développement des maladies, des ravageurs, succession de périodes de sécheresse, de canicule ou gel au moment de la reprise de végétation), il est important de se doter de moyens de prévenir et de lutter contre les risques d'incendies. Une piste de défense de la forêt contre l'incendie a été créée. Pour le conseil municipal ce n'est qu'une première étape et d'autres initiatives sont en cours en partenariat avec les services de l'Etat, Grand Chambéry, le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges, les services de secours, l'Office National des Forêts et les communes concernées par le massif du Mont St Michel.

TRANSPORT

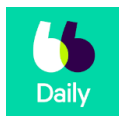


TRAVAUX



COVOITURAGE, POURQUOI PAS VOUS ?

Que vous soyez conducteur ou passager, optez pour le covoiturage avec **BlaBlaCar Daily** et contribuez à rendre notre commune plus écologique et solidaire, tout en faisant des économies !



En partageant vos trajets avec d'autres habitants, vous créez du lien social, réduisez vos dépenses et votre empreinte carbone. C'est gratuit pour le passager et le conducteur est rémunéré à chaque trajet ! Ce dernier peut bénéficier en plus d'une prime de 100 € pour les 10 premiers covoiturages réalisés.

Pour rejoindre la communauté, installez l'application BlaBlaCar Daily sur votre smartphone et inscrivez-vous. Bonne route !



L'AUTOPARTAGE OU LA VOITURE EN LIBRE SERVICE

Besoin d'une voiture de temps en temps pour vos déplacements quotidiens, pour vos loisirs ou escapades et si nous pensions **AUTOPARTAGE** à Challes-les-Eaux ?

Donnez votre avis en répondant au questionnaire disponible ici :

<https://forms.office.com/e/i7FbULsfXq>



ET SI ON ALLAIT A CHAMBERY AUTREMENT ?



En voiture ? Le plus rapide ? Tout va dépendre du trafic sur les routes et notamment la voie rapide urbaine ! Pour se rendre de Challes-les-Eaux, place de l'Europe au parking Quai Roissard à Chambéry, il faut compter selon l'itinéraire et avec des conditions normales de circulation entre 15 et 20 minutes pour parcourir une distance allant de 7,1 km à 11 km et une fois sur place, trouver où se garer. Bilan carbone : 2 kg CO2

En bus ? Le plus facile ! Pour la même destination, prévoir avec la ligne 2, un temps de transport de près de 17 minutes pour un coût de 1,2 € ou 1,7 €, selon le type de billet. Il n'y a rien à faire, si ce n'est se laisser transporter pour seulement 0,5 kg d'émission de CO2.

En vélo ? Le plus économique et écologique ! Toujours pour le même itinéraire, avec un départ place de l'Europe, soit en rejoignant la voie verte des planeurs et la piste cyclable longeant la Leysse : **8,3 km en 30 minutes** à allure modérée. Soit en empruntant les voies cyclables qui passent par La Ravoire et le parc de Buisson-Rond : **7,4 km en 25 minutes** à allure modérée.

Où à pied ? Certes, c'est un peu plus long !

Dans les deux derniers cas : 0 émission CO2, gratuité du trajet et du stationnement, le chant des oiseaux en bonus.

Parmi ces alternatives, c'est à vous de choisir. Faites le calcul sur www.synchro.grandchambery.fr

AIRES DE STATIONNEMENT : IL Y A DU NOUVEAU

Réfection du parking du Colombier :

Le Parking du Colombier d'une capacité de 84 places dont 2 places pour les personnes à mobilité réduite (PMR), est en cours de réaménagement. Il comprend un nouvel espace à conteneurs semi-enterrés, un espace de compostage, un boulodrome et des zones de repos avec tables de pique-nique. Une liaison piétonne est créée sur l'avenue Jean Jaurès. Des espaces verts plantés sont créés.

Réfection du parking Bellevarde :

La signalisation horizontale des places de stationnement est renouvelée. 12 places de stationnement supplémentaires sont créées. Le revêtement en enrobé est partiellement repris. Une liaison piétonne traversante sera matérialisée.

D'autres aménagements sont prévus, montée du château et sur le parking de la mairie.

Création d'un parking rue Béatrice de Savoie :

Cet aménagement a nécessité la démolition du bâtiment existant. Le futur parking comptera 16 places dont 1 place PMR. Des espaces verts sont créés ainsi qu'un espace de compostage.

Création d'un parking place de la Libération :

La création du parking Place de la Libération a nécessité la démolition du bâtiment existant. Il offrira 20 places de stationnement dont 1 place PMR. Une aire à conteneurs semi-enterrés a été installée par Grand Chambéry et des espaces verts sont créés. Un arbre sera planté au milieu du parking afin d'apporter de l'ombrage aux stationnements.

Création de deux places de stationnement rue de l'aviation.

Installation d'abris vélo couverts en centre ville et à côté de l'Espace Bellevarde.

Montant total des travaux : 385 675,54 € HT

INSTALLATION D'UN MUR D'EAU AUX ATELIERS MUNICIPAUX

Un système de récupération des eaux pluviales sous forme d'éléments empilables contre le bâtiment est en cours d'installation aux ateliers municipaux. Sa capacité est de 22 m3 et permettra de contribuer aux économies de ressources en eau notamment pour l'arrosage des espaces verts.

Montant total des travaux : 34 126,75 € HT

Subvention attendue : 20 751,69 € HT

REHABILITATION DU « SKATE-PARK »

En concertation avec le Conseil Jeunes, la commune a étudié les pistes d'amélioration du planchodrome ou « skate-park », rue du stade, en vue d'apporter une offre de loisirs davantage ouverte à l'ensemble des pratiquants, débutants ou confirmés.

Une première tranche sera réalisée en juin 2024, comprenant des équipements neufs préfabriqués en béton et une rénovation d'équipements existants. Des aménagements de confort sont également prévus comme des tables et bancs installés à proximité de l'aire de jeu.

Tout sera mis en œuvre pour limiter au maximum les nuisances liées aux travaux.

Montant des travaux : 59 770 € HT

Subvention du Département de la Savoie : 20 875 € HT





LOGEMENT ET URBANISME



RETOUR SUR LE FORUM DE L'HABITAT



Conférence et ateliers participatifs

Le 3 février dernier, l'espace Belvedere a accueilli le Forum de l'Habitat, réunissant plus de 70 habitants de la commune. Cette matinée d'échange organisée par la mairie et co-animée avec l'Agence Alpine des Territoires (Agate), s'est déroulée en trois temps :

- Une présentation du cadre réglementaire national et local, et des obligations en matière de logement pour la commune qui connaît un déficit de logement sociaux.
- Une présentation des actions concrètes mises en place par la municipalité afin de proposer des projets qualitatifs, diversifiés et accessibles à tous les habitants désireux de louer ou d'acheter, comme l'instauration de la charte promoteur et le permis de louer.
- Des ateliers participatifs où élus et habitants ont pu partager leurs points de vue et leurs idées pour envisager les évolutions.

Cette matinée a mis en avant l'importance de diversifier les types de logements pour répondre aux besoins variés des habitants. Elle a souligné l'importance cruciale de trouver un équilibre adéquat entre densité urbaine et espaces végétalisés, tout en tenant compte des intérêts individuels et collectifs. La municipalité a pris l'engagement d'intégrer les diverses suggestions formulées par les habitants dans l'analyse des futurs projets de logement.



LOGEMENT DANS LE CENTRE ANCIEN

Instauration du permis de louer

La loi ALUR, du 24 mars 2014, autorise les communes à instaurer un permis de louer pour des secteurs géographiques, voire des catégories de logements ou ensembles immobiliers pour lesquels la mise en location d'un bien doit faire l'objet d'une déclaration ou d'une autorisation préalable.

Le permis de louer, pourquoi faire ?

Il s'agit d'un contrôle qui garantit la conformité, la salubrité et la décence des logements mis en location, permettant de lutter efficacement contre l'habitat indigne. Ce sont les propriétaires des logements qui doivent en faire la demande.

Quels sont les logements concernés ?

Depuis le 1^{er} février 2024, les logements du parc privé situés en zone UH du PLUi HD, **comme le montre la carte ci-contre** sont soumis à autorisation de mise en location. Le régime s'applique aux logements locatifs vides ou meublés, à usage de résidence principale et appartenant à des propriétaires privés.

Si vous êtes locataire de cette zone, contactez la mairie de Challes-les-Eaux. Tél : 04 79 72 80 91

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Du 22 avril 8h30 au 30 mai 2024 17h00

Le président de Grand Chambéry (73000) a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements (PLUi HD).

Pendant la durée de l'enquête, chacun peut prendre connaissance du dossier relatif à cette enquête dans le lieu de son choix, siège de Grand Chambéry ou mairies dépositaires et faire part de ses observations et propositions par écrit, selon les modalités définies.



Le dossier en version dématérialisée ainsi que les lieux, jours et horaires de consultation sont disponibles sur le site internet dédié : www.registre-dematerialise.fr/5294.

URBANISME

Nouveau ! Effectuez vos démarches en ligne

Depuis le 2 avril 2024, toutes vos démarches d'autorisations d'urbanisme ainsi que vos déclarations d'intention d'aliéner seront possibles en ligne grâce à un nouveau portail dédié par l'agglomération de Grand Chambéry.

- ✓ Certificat d'urbanisme
- ✓ Déclaration préalable
- ✓ Permis d'aménager
- ✓ Permis de construire
- ✓ Permis de démolir
- ✓ Déclaration d'intention d'aliéner

Toujours accessible, plus transparent pour suivre l'avancement du traitement de votre dossier, plus rapide et économique, il ne nécessite plus de devoir se rendre en mairie ou d'envoyer des courriers en recommandé.

Il vous suffit de créer un compte pour pouvoir déposer votre demande. Vous pouvez également utiliser votre compte France Connect.

www.urbanisme.grandchambery.fr



CCAS



GRATUIT - SUR INSCRIPTION 07 79 04 83 43

Tous les lundis et mardis	YOGA sur CHAISES	86B Résidence Beauséjour Gratuit
2 mardis par mois	ATELIER CHANT	86B Résidence Beauséjour Gratuit
Un jeudi par mois 16h00	CINÉ SENIORS	CINEMA « Le Challenger » 4€
Tous les vendredis de 14h00 à 18h00	ACTIVITÉS MANUELLES TRICOT, COUTURE...	Profitez de l'expérience de nos aînés - Immeuble Beauséjour
Tous les vendredis 14h30 à 15h30	GYM NEURONES	Médiathèque Samivel Gratuit
Mardi 28 mai 14h30 à 16h30	ATELIERS LUDIQUES SOLIDARITÉ ÉNERGIE	CCAS 86B Résidence Beauséjour Avec Uniscité - Gratuit

VOUS ETES ISOLÉS , OU VOUS CONNAISSEZ DES PERSONNES ISOLÉES, VENEZ NOUS RENCONTRER LORS DES ATELIERS « SURPRISES & INÉDITS »

ASSOCIATIONS



Samedi 27 avril 20h00	A LA RENCONTRE DU HIBOU PETIT DUC	Parking des écoles Gratuit Challes Terres Citoyennes Infos : 06 85 94 00 25
Samedi 27 avril 19h00	SOIRÉE DANSANTE avec REPAS CRÉOLE	CHALLES ARTS MARTIAUX Espace Belvedere
Dimanche 28 avril 9h30 - 12h00	APPRENDRE A RECONNAITRE LES CHANTS D'OISEAUX	Marais des Chassettes Gratuit Challes Terres Citoyennes Infos : 06 85 94 00 25
Mercredi 1er mai 10h00 à 12h00	ATELIER JARDIN SEMIS DE TOMATES	Tout public dès 4 ans - Gratuit Avec les Humus Sapiens Sur inscription : 06 14 58 82 47
Dimanche 5 mai 9h00 - 12h30	RASSEMBLEMENT VÉHICULES DE COLLECTION	Challes Patrimoine Mécanique Place de la Liberté Gratuit
Mercredi 15 mai 18h30	« CHAMPS DE BATAILLE 1940 TEMPÊTE SUR LES ALPES »	Projection documentaire Histoire des Pays de Savoie à Challes-les-Eaux Gratuit - Espace Belvedere
15 mai au 2 juin	TOURNOI DE TENNIS NC à 5/6	Dames-Messieurs Inscriptions : 06 87 36 73 35 Ou via « TEN'UP »
Vendredi 17 mai 17h00 à minuit Samedi 18 mai 16h00 à minuit	SALON DE LA BIÈRE « Nos brasseurs locaux »	Concert de Blackstage et de Rewind Us - entrée salon 3€ Petite restauration
Vendredi 31 mai 20h45	CONCERT & BAL CAJUN	« John qui saute » Espace Belvedere - Au chapeau
Samedi 1er juin 18h00	CONCERT « LES CHŒURS DE LA SOURCE »	« Au fil de l'eau et du temps » Direction E.Miralles 10€ et gratuit -12ans Espace Belvedere
Dimanche 2 juin 9h00 - 12h30	RASSEMBLEMENT VÉHICULES DE COLLECTION	Challes Patrimoine Mécanique Place de la Liberté Gratuit
Dimanche 2 juin 7h30 - 18h00	BROCANTE	Avec l'Union des commerçants Place du Forum

AGENDA



MAI 2024

Samedi 4 14h00 à 15h30	DANSES & CHORALE des ENFANTS de KIEV	Groupe folklorique « LYBID » et chorale « ZYRNITSIA » Entrée libre - Espace Belvedere
Mercredi 8 11h30	DEVOIR DE MÉMOIRE	Cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945 Monument aux morts
Mercredi 22 17h00	HEURE DU CONTE	Tapis à raconter de Marie Lerch d'après l'album « Pouik et le petit oiseau » - Pour les 0-3 ans
Du 8 au 14 mai	SORTIE NATIONALE CINEMA	« Blue et Compagnie » film d'animation de John Krazisly Cinéma Le Challenger Tarifs habituels
Samedi 25 15h00	DEFIS CHALLES Défis sportifs et ludiques par équipes	19h00 : Concert TONTON KAF BAND - Anneau sportif plan d'eau INSCRIPTIONS SUR « CHALLES & MOI »
Samedi 25 10h30 à 12h00	CAFÉ NUMÉRIQUE	Médiathèque Samivel
Mercredi 29 10h00	CONCERT SPECTACLE Opération Premières pages	« Dans mon nid » avec la Compagnie Alinéarts Scène En partenariat avec la Crèche et le RPE

JUIN 2024

Dimanche 9	ÉLECTIONS EUROPÉENNES	Espace Belvedere
Mercredi 12 17h00	HEURE DU CONTE	« Sacrées souris » A partir de 4 ans
Samedi 15 10h30 à 12h00	CONFÉRENCE NUMERIQUE	« Une pause s'impose » Médiathèque Samivel
Mardi 11 Dès 16h00	TOUR DE SAVOIE CYCLO 2024 1ère édition	Avec les Cyclos Chambériens Animations gratuites 07 82 06 48 41
Mercredi 26 17h00	HEURE DU CONTE	« A vos jouets, prêts, feu, partez ! » - Pour tous

DÉFIS CHALLES

ANNEAU SPORTIF PLAN D'EAU

INSCRIPTIONS SUR CHALLES & MOI

SAMEDI 25 MAI 2024

à partir de 15h00

DÉFIS SPORTIFS LUDIQUES A LA PORTÉE DE TOUS ENTRE AMIS, EN FAMILLE

CONCERT TONTON KAF BAND GRATUIT